

OBJECTIF SOINS, LA REVUE DES CADRES DE SANTÉ



Accueil > Actualités > Au jour le jour > La Défenseure des enfants plaide leur cause en cancérologie



La Défenseure des enfants plaide leur cause en cancérologie

28|04|2011



D. Versini et S. Tordjman, présentent le rapport "Prendre soin des enfants et des adolescents atteints de cancer, de leurs familles et des équipes de soignants : constats et recommandations".

ans est aujourd'hui de l'ordre de 70% en moyenne), beaucoup reste à faire en matière d'accompagnement psychosocial.

Parmi ses 15 propositions, augmenter le nombre d'infirmières d'annonce, créer des unités spécifiques aux adolescents, ou encore favoriser le lien avec les centres médico-psychologiques.

Visiblement remontée face aux conditions dans lesquelles le Défenseur des droits sera bientôt rattaché à une institution plus large (lire ci-dessous), Dominique Versini a présenté mardi 26 avril l'ultime **rapport** thématique de cette autorité indépendante.

Elle formule 15 propositions pour améliorer la prise en charge des enfants et adolescents atteints de cancer. L'idée générale fait écho aux constats dressés par le **second plan Cancer** (2009-2013) et les **Etats généraux** organisés par l'**Unapeclie** (Union nationale des associations de parents d'enfants atteints de cancer ou leucémie) en mars 2010 : si les traitements ont permis de réaliser des progrès spectaculaires (la survie à cinq

Recherchez dans les archives et les actus OK

A DÉCOUVRIR

► EPREUVE ORALE DU CONCOURS AIDE-SOIGNANT AVEC VIDÉOS D'ENTRAÎNEMENT



1 livre + 1 DVD comprenant 3 heures de vidéos pour réussir votre oral.
22.80 € TTC
En savoir plus

Publicité

LES ANNONCES

- 2 INFIRMIERS CONSEIL (H/F) PARIS
- IADE
- ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS
- INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ÉTAT
- AIDES-SOIGNANTS

Toutes les annonces

La Défenseure des enfants... x

www.espaceinfirmier.com/actualites/detail/39170-revues-1/la-defenseure-des-enfants-plaide-leur-cause-encancerologie.html

Le rapport s'appuie sur une étude commandée au Pr Sophie Tordjman, pédopsychiatre au CHU de Rennes, dans les 30 centres spécialisés en cancérologie pédiatrique reconnus par la SFCE (1). En voici les grandes lignes:

- Renforcer le nombre d'infirmiers d'annonce, de psychologues cliniciens et d'assistantes socio-éducatives. Sylvie Tordjman observe que « 16 centres sur 30 n'ont pas encore d'infirmière d'annonce », c'est-à-dire un temps infirmier formalisé, comme le prévoit le dispositif national d'annonce du diagnostic dont la mise en œuvre est prévue « au plus tard pour 2011 ». Le rapport relève néanmoins que l'annonce est « presque toujours » (dans 25 centres) réalisée avec une infirmière, ces dernières se partageant fréquemment le temps d'annonce.
- Uniformiser les pratiques avec la formalisation d'un protocole personnalisé de soin, signé par les parents et l'enfant doté de discernement. Sophie Tordjman relève un « résultat surprenant » de l'étude : « Près de la moitié des médecins recueille le consentement éclairé de l'enfant ou de l'adolescent et va jusqu'à le faire signer, alors que la plupart des psychologues [et des cadres de santé] pense que le consentement n'a pas été recueilli, et a fortiori signé. » Tout en estimant que l'information à ce sujet pourrait mieux circuler dans les équipes, elle plaide pour « évaluer à distance ce que l'enfant a compris de l'information » qui lui a été délivrée.
- Favoriser une « prise en charge spécifique des adolescents ». Le rapport reprend les orientations du plan Cancer II, et va même au-delà en proposant de « mettre en place dans tous les centres des unités dédiées aux adolescents », citant l'exemple de l'Institut Gustave Roussy (Villejuif, 94) (2) et des structures existant en Grande-Bretagne.
- Impliquer davantage de psychiatres et psychologues. Le Pr Tordjman suggère notamment de « créer un mi-temps de psychologue clinicien dans chaque service du centre SFCE, et un mi-temps de psychiatre formé à l'oncopédiatrie dans un centre médico-psychologique » à proximité. Sur ce thème du lien entre l'hôpital et la ville, elle cite en exemple la prise en charge proposée par l'Espace Bastille à Paris. Selon elle, l'articulation hôpital-CMP pourrait également permettre de prendre en charge les situations difficiles pour les familles, notamment les frères et sœurs.
- Développer de nouvelles stratégies antidouleur, via l'hypnose ou des outils tels la [Sensibox](#) créée à Rennes, ou le DVD diffusé par l'association Sparadrap.
- Développer des activités ouvertes sur l'extérieur, favorisant le lien entre les jeunes hospitalisés en cancérologie pédiatrique et ceux suivis dans les autres services, ou en ambulatoire. Ex : la [radio-télévision](#) mise en place à Reims.
- En matière d'accompagnement social, Dominique Versini estime que la lutte contre les inégalités d'accès aux soins doit être poursuivie. Elle relève des situations difficiles pour les mères célibataires, par exemple, ou pour les chômeurs non indemnisés, qui ne bénéficient pas de certaines allocations (AJPP (1), congé de solidarité familiale en fin de vie). Le rapport propose aussi d'« instaurer un référent formé et dédié aux traitements des dossiers d'enfants atteints de cancer dans les Caf et les MDPH (2) » afin de réduire les délais. Elle demande de poursuivre l'effort en matière d'hébergement (« certains parents dorment dans leur voiture » à côté de l'hôpital, déplore-t-elle), notamment en poursuivant l'installation de maisons des parents, portées par les associations.
- Maintenir le lien avec l'école. « Les enseignants détachés sont trop peu nombreux pour les niveaux collège et lycée, et certains postes ne sont pas renouvelés », déplore Dominique Versini. Quant aux Sapad (Services d'assistance pédagogique à domicile), « ils ont en général des budgets pour six mois de fonctionnement ». Et les déplacements ne sont pas forcément évidents à prendre en charge en milieu rural.

Texte et photo: Nicolas Cochard

- Société française de lutte contre les cancers et les leucémies de l'enfant et de l'adolescent.
- En juin 2010, une [unité](#) dédiée aux adolescents et jeunes adultes a ouvert à Saint-Louis (AP-HP), pour l'hématologie, mais elle n'est pas citée dans le rapport.
- Allocation journalière de présence parentale.
- Maisons départementales des personnes handicapées.

QUIZ

► **Testez vos connaissances**

Le risque de récurrence d'un AVC ischémique à 5 ans est de:

A. 10%
B. 30%
C. 50%

Réponse dans notre quiz de formation

FORUMS

► **Exprimez-vous et échangez avec vos collègues sur les forums**

Cadres, infirmières spécialisées, de psychiatrie, scolaires, du travail, participez à nos nouveaux forums!

Tous les sujets de discussion

SONDAGE

► **Quel jugement portez-vous sur la réforme des études en Ifsi?**

Résolument positif
 Plutôt positif
 Assez négatif
 Franchement négatif

Êtes-vous étudiant, formateur, infirmière en exercice, ou autre? + Commentaires éventuels. :

Voter

démarrer

CP HANDICA - Micros... Document1 - Microsof... La Défenseure des e...

Rechercher sur l'ordi... Poste de travail 15:15